

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE**

**Séance du 14 mars 2023 (Visio)**

Etaient présents :

M. Bonnet Maire de Montbonnot, Mme Le Barrillec adjointe à la Vie scolaire.

M. Bossez, responsable Education et Jeunesse – Mme Freidig, responsable Périscolaire,

Mmes Veyret-Piana, Huguet, représentantes élues des parents d'élèves.

Ms. Noé, Cardo - Mmes Bachelet, Terray, Libeau, Zampa, enseignant.e.s.

Secrétaire de séance : Mme Zampa

Ordre du jour :

- 1- Effectifs, classes
- 2- Projets-Sorties scolaires
- 3- Santé/Hygiène/Sécurité
- 4- Budget : point et perspectives
- 5- Investissements - Travaux
- 6- Questions diverses.

Mme Zampa, directrice, anime la réunion. L'ordre du jour est abordé comme suit :

**1- Effectifs, classes**

RAS

**2- Projets-Sorties scolaires**

Réalisés ou en cours :

- Toutes classes : EPS, cycles avec l'ASPTT périodes 3 et/ou 4 – Natation – Théâtre, 8 à 10 séances à l'école + compagnie en résidence 1 semaine à l'école + 1 représentation à l'école (sur le thème de l'égalité filles-garçons) + 2 représentations en extérieur dans l'année - Bridge, 6 séances.
- CP-CE1 : 3 visites au Musée de peinture ; participation à la Semaine du jardinage (Paquet Jardins, plantes et aromates), à la Semaine des Maths ; cycle Cirque. Compléments classe de Mme Libeau : Projet Tour du Monde et sortie au Muséum.
- CE1-CE2 & CE2-CM1 : cycles Basket 6 séances, Rugby 6 séances, Ski de fond 3 séances ; Education au tri/gestion des déchets/recyclage (projet de la communauté de communes, avec visite du centre de Tri pour les CE2 + intervention en classe) ; compléments : classe de M. Noé, Musée de peinture.
- CM1-CM2 : cycle Basket 6 séances ; accueil en classe d'étudiants en Service sanitaire (thèmes : hygiène, écrans), de lycéens ambassadeurs contre le harcèlement ; 3 journées ENS + cycle sur la forêt (projet Fibois de la communauté de communes) ; participation au Défi scientifique Construire une maison écologique (lien avec la géographie) ; chant chorale (préparation de l'Oratorio de la Côte Saint-André fin juin)

En prévision pour la période 5 :

- Toutes classes : semaine olympique du 2 au 5 mai (olympiades avec EE Le Tartaix le 4, courseton le 5) ; sortie de fin d'année (à définir) ; cycle sur les droits des enfants, avec la Ligue de l'enseignement et les Francas ; animation Escape Games, proposée par le Sou des écoles.
- CP-CE1 : cycle Tennis
- CE1-CE2 & CE2-CM1 : 2 journées ENS (Marais de Montfort et Col du Coq) ; Musée de peinture (M. Noé), rencontre avec un auteur de littérature de jeunesse (Mme Cabezas).
- CM1-CM2 : projet « Résistances en chemin » (Ligue de l'enseignement) ; un projet de liaison avec le collège (sachant que les conditions de réalisation ne sont pas optimales ...)

**3- Santé/Hygiène/Sécurité**

Remerciements des parents pour l'ajout du panneau de limitation à 30 km/h.

Des parents usagers évoquent la dangerosité de l'accès à l'école côté route départementale. La grue venant de quitter le chantier, les barrières seront déplacées, le passage piéton élargi.

Etude actuelle par la Mairie pour un maintien de la non-circulation en fin de Chemin de Savardin (essai de 6 mois).

L'équipe enseignante confirme que ce maintien, auquel s'ajoute la création du nouveau parking, assurerait une sécurité

d'accès très appréciable pour les élèves et leurs parents, par une seule entrée côté Savardin. Pour remarque, le nombre d'élèves de CM venant à pied à l'école, souvent ensemble mais non accompagnés par des parents, a augmenté.

#### **4- Budget : point et perspectives**

Le budget accordé par la Mairie est stable.

Fournitures scolaires : 47.50€ par élèves soit 7265€

Direction : 900€ (inclus : papier)

Transports : 1750 € par classe soit 10500 € + 1000 € spécifiquement pour projet CM/Côte St-André = 11 500 €

Subvention coopérative scolaire : 1560 € (inclus : pharmacie / Abonnements/sorties ski/timbre/cotisations)

Petit équipement : 500 euros,

Intervenants extérieurs : 6085 euros

S'ajoutent une participation au RASED (1,10 euros/élève), à la médecine scolaire (0,87 euros/élève), à la classe ULISS de la zone (2000 euros).

#### **3- Investissements et travaux**

Achats de multimédia pour la classe de Mme Bachelet ; renouvellement des TBI dans 3 classes. Renouvellement des chaises dans les classes du bâtiment du bs toujours en attente.

La Mairie n'a aucune information concernant l'installation de la fibre à l'école.

Les travaux du nouveau bâtiment avancent sans problème, le calendrier est respecté.

Le revêtement du nouveau parking sera perméable.

#### **4- Questions diverses.**

##### ***A-Respect des programmes***

Chaque enseignant bénéficie de la liberté pédagogique. Dans ce cadre, les sorties ou activités avec intervenant sont toujours envisagées par l'enseignant en lien avec les apprentissages définis par les programmes, notamment les « fondamentaux ».

Remarque : si un horaire est généralement consacré quotidiennement à l'étude de la langue et aux mathématiques, celui consacré aux autres disciplines est à considérer dans le cadre de l'annualisation des horaires (voir site Eduscol).

Si des parents considèrent qu'il existe un problème dans une classe, recommandation est faite d'échanger au plus tôt avec l'enseignant concerné.

##### ***B- Niveau des élèves en entrée en 6ème :***

Des parents pointent une fragilité en anglais : la directrice n'a eu aucun retour négatif de la part des enseignants de langue du collège Lionel Terray, Meylan, qu'elle rencontre en conseil école-collège. La question sera toutefois explicitement posée au prochain conseil école-collège.

Plus globalement, la directrice indique recevoir et lire avec attention chaque bulletin des anciens CM2 envoyé par les collèges en cours et en fin de 6è : elle observe que les résultats s'inscrivent généralement dans la continuité de ceux obtenus à l'école, sont même souvent supérieurs. Toutefois, comme pour l'anglais, elle demandera l'analyse du collège au prochain conseil prévu en juin.

##### ***C- Information des parents en cas d'absence d'enseignant :***

Pour rappel : un enseignant prévient l'école et la circonscription dès qu'il sait qu'il sera absent, dans les jours précédents ou le jour même selon les motifs ; les services de gestion dédiés aux remplacements attribuent les remplaçants disponibles aux écoles, après analyse des situations particulières des écoles et classes concernées ; la directrice peut être informée du remplacement les jours précédents, la veille ou le matin même, selon les capacités d'anticipation des services.

Le nombre de remplaçants étant actuellement inférieur aux besoins des écoles, les capacités de remplacement sont très limitées voire inexistantes certains jours ; la directrice peut en être informée la veille, voire le matin même. En d'autres termes, la Directrice reçoit l'information, mais n'intervient en aucun cas dans la gestion des remplacements.

Procédure d'information des parents validée par le conseil des maitres à compter de ce jour (les parents recevront un courrier d'information) :

- lorsque la Directrice reçoit l'information, elle transmet celle-ci : à l'enseignant de la classe lorsqu'il peut faire suivre aux parents concernés, ou directement aux parents.

- l'information est transmise aux parents uniquement en cas de non-remplacement confirmé par les services : par mail la veille avant 18h (mardi pour le jeudi, vendredi pour le lundi), par affichage le matin même.

- en cas de non-remplacement, les élèves présents le matin à l'école sont accueillis dans les autres classes ;

- lorsque les capacités d'accueil en classe sont jugées dépassées, la directrice réunit l'équipe éducative pour organiser des modalités d'accueil particulières, qui peuvent intégrer des temps en extérieur ;

Dans tous les cas, les inscriptions à la cantine et à la garderie des élèves d'une classe avec enseignant absent restent du domaine des parents et de la mairie. Autrement dit, les parents doivent se référer au règlement intérieur de la mairie et contacter le service scolaire par mail ou via l'espace famille si besoin.

Sauf contexte spécifique précisé par la réglementation en vigueur (service minimum en cas de grève, reprise après confinement), le personnel communal n'est pas autorisé à prendre en charge des élèves pour pallier à un non-remplacement d'enseignant sur temps scolaires.

#### ***D- Cantine et Périscolaire***

Les élèves et leurs parents apprécient l'organisation et les activités proposées, avec une réserve toutefois sur les menus de la cantine, en termes de qualité des aliments et de quantité servie aux élèves.

Mme Freidig explique le nouvel aménagement de la salle de cantine et du fonctionnement des tables, qui permet de diminuer le niveau de bruit (système des gobelets de couleurs), d'impliquer les élèves dans le service et de les responsabiliser.

Pour ce qui concerne les réclamations sur la qualité des repas, M. Bossez demande des précisions aux parents délégués pour pouvoir aborder ce point en commission mensuelle avec le fournisseur. Il indique que le grammage des repas est réglementé et que les normes sont respectées. Les parents délégués sont invités à déjeuner à la cantine dans les prochains jours.

#### ***E- Service scolaire-Parents, qualité des relations***

En réponse à des remarques exprimées par certains parents, M. Bossez indique que le personnel de Mairie est de plus en plus souvent confronté à l'agressivité, celle-ci étant par ailleurs d'intensité croissante. Cette observation est confirmée par les directeurs des écoles de Montbonnot, qui remarquent la même évolution. Dans ces conditions, il peut être parfois difficile pour tout un chacun de demeurer serein.

Rappelons que la qualité des relations dépend de la vigilance et des efforts de tous à cet égard.

#### ***F- Projet de cuisine centrale desservant les écoles***

La nécessité de reconstruction de l'école maternelle des Chavannes est aujourd'hui prioritaire sur ce projet qui, de fait, est reporté.